

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2021
Séance du 30 juin 2021

N° 30

Objet : Parc d'activités de la
Cassine à Peyruis – Projet de
cession à la Société MADE 4
INSULATION

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt et un le trente du mois de juin à dix-sept heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le 22 du mois de juin 2021, s'est réuni au complexe sportif des Lauzières à CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : FONTAINE Sonia

Étaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BOYER Christian, CATILLON Pierre, CAZERES Benoit (jusqu'au rapport n° 39), CHABAL CALVI Nadia, CHALVET Gilles (jusqu'au rapport n° 53), COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, ESCLAPEZ Nathalie, EYMARD Max, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GALLY France, GRANET BRUNELLO Patricia, ISNARD AUBERT Laurence, ISNARD Mireille, JOUVES Marc, KUHN Francis, LAQUET Laura, MOULARD Damien, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PARIS Mireille, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard (à partir du rapport n° 23), PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, REYNAUD Patrice (jusqu'au rapport n° 53), RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, ZANARTU HAYER Italo

Étaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
COCHET Brigitte a donné pouvoir à KARCHE Eliette
COMTE Jean Paul a donné pouvoir à GERACE Isabelle
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc (jusqu'au rapport n° 56)

Étaient représentés :

AUZET Guy a donné pouvoir à JOUVES Marc
BARDIN Chantal a donné pouvoir à ZANARTU HAYER Italo
CAZERES Benoit a donné pouvoir à ESCLAPEZ Nathalie (à partir du rapport n° 40)
ESTIENNE Claude a donné pouvoir à BENOIT Gérard
FIGUIERE Marie José a donné pouvoir à PAUL Gérard
GONCALVES Gilles a donné pouvoir à FONTAINE Sonia
ISOARDI Delphine a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
MAGAUD Nathalie a donné pouvoir à CHALVET Gilles (jusqu'au rapport n° 53)
MULLER Emmanuel a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine
PIERI Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia (jusqu'au rapport n° 22)
POURCEL Simone a donné pouvoir à VIVOS Patrick
TEYSSIER Eliane a donné pouvoir à Francis KUHN
UGHETTO Wendy a donné pouvoir à VILLARD René
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine

Étaient excusés :

AUZET Éric	FLORES Sylvain
BALIQUE François	GRAVIERE Remy
BASSET Françoise	ISOARD Christian
BAUDOUI Marie Anne	MAGAUD Marie José
BONDIL Marc	POSTEL Chrystelle
BOURJAC Jean Marie	REBOUL Childéric
CROZALS Florent	SEVENIER Jean

REÇU EN PREFECTURE

Le 05/07/2021

Application agréée F-Logicielnuma

99_DE-004-200067437-20210630-30_00062021

Monsieur Bruno ACCIAI, rapporteur, expose ce qui suit :

La SAS MADE 4 INSULATION (M4I) basée à PEIPIN 04200 (Chemin du Frigouras) représentée par Monsieur Loïc DESCHAMPS, spécialisée dans les procédés innovants d'isolation sous vide dans l'industrie du transport de gaz liquéfié tel que le gaz naturel, l'hydrogène, l'oxygène, le nitrogène, l'argon et le CO₂, souhaite acquérir une portion de la parcelle AA 97 d'une superficie de 4.206 m² (les plans du projet de division et bornage n'étant pas définitifs à ce jour).

Cette société désire édifier un bâtiment industriel d'une surface de plancher de 800 m² comprenant bureaux + usine afin de développer son activité dans le secteur d'étude et de fabrication d'isolants thermiques pour un début d'activité au mois de juin 2022. Un projet d'extension du bâtiment par la suite, est prévu pour une surface de plancher de 1.400 m².

Afin de poursuivre la constitution du dossier nécessaire au projet de cession, le futur acquéreur sollicite les autorisations suivantes :

- Pénétrer sur le terrain afin d'y effectuer les études et sondages de sols nécessaires à la construction du bâti ;
- Déposer une demande de permis de construire pour l'ensemble d'un bâti de 800 m² de surface de plancher avant le 30/09/2021.

Le service France Domaines a été saisi le 28 mai 2021, aucune réponse à ce jour n'a fait l'objet d'un retour.

En cohérence avec les ventes précédentes sur cette même partie de zone d'activités, il est proposé de céder la portion de la parcelle AA 97 d'une superficie de 4.206 m², au prix de 23,00 euros HT soit 96.738,00 euros HT.

Il vous est demandé :

D'autoriser le futur acquéreur à :

- Pénétrer sur le terrain afin d'y effectuer les études et sondages de sols nécessaires à la construction du bâti ;
- Déposer une demande de permis de construire pour l'ensemble d'un bâti de 800 m² de surface de plancher avant le 30/09/2021.

D'autoriser Madame la Présidente ou son représentant Monsieur Marc BONDIL Vice-Président en charge du foncier, finances, commande publique, assurance et contrôle de gestion, ou tout autre vice-président qui se substituerait à eux :

- A signer le compromis et l'acte de vente rédigé par Me LEON notaire à ORAISON, avec la SAS MADE 4 INSULATION (M4I) représentée par Monsieur Loïc DESCHAMPS, ou toute autre personne morale qui se sera substituée à lui, en vue de la cession d'une portion de la parcelle AA 97 d'une superficie de 4.206 m² au prix de 23,00 euros HT le m², soit 96.738,00 euros HT, avec TVA au taux de 20 % en sus soit 19.347,60 euros, d'une durée de 12 mois à compter de la décision du conseil communautaire d'agglomération,

- A signer tous documents et tous actes relatifs à ce dossier.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION
Après en avoir délibéré et procédé au vote
Approuve les propositions présentées

A l'unanimité des suffrages exprimés et :
1 ne prend pas part au vote : M. Patrick VIVOS

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 05/07/2021

Application agréée E.A. gis/sermo

99_DE-004-200067437-20210630-30_30062021

